

## CARNET NUMERIQUE DE STAGE Deuxième cycle des études médicales

### Annexe 6 au règlement des stages et gardes

Le carnet a été construit à partir des recommandations du référentiel du 2<sup>e</sup> cycle (Bulletin Officiel n° 20 du 16 mai 2013) qui fait appel à l'auto-évaluation des étudiants et au suivi de l'acquisition des connaissances et des compétences de l'étudiant sur les 3 années de DFASM.

Le carnet numérique de stage est accessible par les codes ENT de l'Université sur ordinateur, tablette et smartphone. Il comprend 2 parties : une évaluation formative qualitative et une évaluation sommative quantitative.

**L'évaluation sommative** porte sur la prestation de l'étudiant lors de l'examen d'un patient et la présentation orale d'un cas clinique. Ce qui est le minimum requis que doit acquérir un étudiant lors de son stage.

Elle comprend 2 notes correspondant à :

1. une mise en situation clinique
2. un exposé oral d'un cas clinique

Une appréciation générale du tuteur est également nécessaire (positif/négatif).

**L'évaluation formative** est subdivisée en 5 parties : les 3 premières sont communes à tous les terrains de stage. L'enseignant aura accès aux évaluations des stages précédents. Il pourra alors cibler certaines insuffisances et proposer à l'étudiant de les compenser lors du nouveau stage.

1. appréciation globale (comportement, tenue, assiduité)
2. participation (qualité, synthèse, tenue des observations)
3. acquisition des compétences génériques (clinicien, communicateur, coopérateur, acteur de santé, réflexif, scientifique, éthique-déontologie).

Les deux suivantes font état du savoir-faire que peut acquérir l'étudiant dans le service concerné.

Ce savoir technique présente un niveau de difficulté entre les gestes pratiques que peut réaliser l'étudiant et certaines compétences pratiquées dans le service auxquelles il peut assister :

4. gestes pratiques réalisés
5. assistance à

Il n'est pas obligatoire que l'étudiant réponde à tous ces objectifs mais il peut s'en approcher.

Enfin **2 autres rubriques complètent le carnet** :

- l'avis de l'étudiant sur le stage ;
- le programme (objectifs terminaux et UE) du référentiel 2<sup>e</sup> cycle de la spécialité du stage fourni par le tuteur

### **Les étapes de l'utilisation du carnet numérique en stage :**

Lors de l'accueil de l'étudiant en début de stage, le responsable (tuteur) fait un rappel de l'utilisation du carnet et donne des explications sur les objectifs du stage.

Il est spécifié à l'étudiant que ce carnet est accessible par smartphone, tablette, et ordinateur, et qu'il s'agit d'un outil qui doit l'accompagner tout au long du stage et du DFASM.

C'est à l'étudiant de s'auto-évaluer (voir étapes de l'autoévaluation supervisée). Une fois le carnet rempli, il doit le notifier à son responsable de stage. C'est ensuite au tuteur de renseigner les différentes appréciations et l'évaluation sommative.

Un bilan avec l'étudiant est souhaitable à mi-stage et en fin de stage.

### **Les étapes de l'autoévaluation supervisée :**

1. Le stagiaire utilise ses codes ENT, se connecte et s'auto-évalue tout au long du stage. Il donne son avis sur le stage.
2. Lorsqu'il a terminé, il clique sur le bouton « Notifier », en bas de page, ce qui le signale au tuteur.
3. Le tuteur reçoit la notification, se connecte et valide ou non (en donnant une autre appréciation) chaque choix du stagiaire. Il peut laisser une remarque sur chacun d'eux.
4. Le tuteur renseigne les notes d'évaluation sommative (grâce aux grilles de notation disponibles) et donne un avis général.